

C2 - INS 14 Version 4

Prélèvements de selles : coproculture, parasitologie, recherche de sang

1. Objet et domaine d'application

Cette instruction décrit la manière de réaliser les prélèvements de selles pour coproculture, parasitologie et pour recherche de sang dans les selles. La recherche de sang dans les selles est un test immunologique (différent du test Hemocult II utilisé dans la campagne de dépistage du cancer colorectal).

2. Documents associés

C2 – PR 01	« Prélèvements »
C1 – ENR 05	« Feuille de prescription »
C3 – PR02	« Transport, manipulation et conservation des échantillons »
C1 - ENR08	« Instructions de recueil et fiche de renseignements »
REMIC 2015	Référentiel en microbiologie médicale

3. Responsabilités

Le prescripteur est responsable de la demande adressée au laboratoire recherche de parasites, recherche de sang ou analyse microbiologique avec tous les renseignements cliniques et thérapeutiques disponibles. La prescription d'une seule coproculture est en général suffisante.

La recherche de *Salmonella* spp. et *Shigella* spp. est systématique. La recherche de rotavirus et adénovirus est systématique chez l'enfant de moins de 5 ans. D'autres germes sont recherchés sur prescription explicite (ou à l'initiative du laboratoire selon le contexte clinique et/ou l'aspect des selles): *Yersinia* spp., *Campylobacter* spp., *Clostridium difficile* (toxines A et B et culture), *Staphylococcus aureus*, *Escherichia coli* O157:H7, *Escherichia coli* entéropathogènes, *Vibrio cholerae*, *Aeromonas* spp, *Klebsiella oxytoca*...

Les prélèvements sont réalisés par les patients eux-mêmes, en général au domicile ou en clinique, en respectant les conditions de recueil, le délai d'acheminement et les conditions de conservation de l'échantillon.

Le laboratoire fournit les informations nécessaires au bon prélèvement et au transport (notamment par l'intermédiaire de la fiche C1 – ENR08 jointe au flacon) et est responsable de la mise en œuvre technique, de la validation et de la transmission des résultats.

4. Déroulement de l'activité

4.1. Matériel disponible

Flacons stériles à large ouverture.

Cuillères ou spatules pour le transfert des selles.

4.2. Modalités de prélèvement

A tout moment, de préférence avant antibiothérapie et en phase critique. Pour la recherche de sang dans les selles doit être faite à distance :

- d'un saignement d'hémorroïdes, urinaires, de constipations ou de la période menstruelle (intervalle d'au moins 3 jours).
- d'une prise d'alcool, d'aspirine, corticostéroïdes, AINS, indométacine et la phénylbutazone réserpine (intervalle d'au moins 7 jours).

Le test est spécifique de l'hémoglobine humaine et ne nécessite donc pas de régime alimentaire particulier (l'ingestion de viande ou de sang animal n'interfère pas avec le test).

4.3. Technique de prélèvement

Recueillir les selles dans un récipient propre (bassine rincée à l'eau courante et séchée et placée sous la lunette des WC). A l'aide de la spatule, récupérer et déposer dans le flacon fourni par le laboratoire une noix de selles au minimum. Si les selles contiennent des fragments glaireux ou sanglants, prélever ces éléments. Si les selles sont liquides, remplir le pot au tiers environ. Bien refermer le pot. Chez le nourrisson, un écouvillonnage rectal est possible.

4.4. Volume d'échantillon requis

Au minimum une noix de selles.

Si les selles sont liquides, éviter de remplir le pot à plus d'1/3.

4.5. Conservation et transport

Les selles doivent être apportées rapidement au laboratoire. Si c'est impossible, conserver les selles au réfrigérateur à 4°C 12 H maximum. **Pour une recherche de parasitologie des selles, acheminer l'échantillon dans les 2H maximum.**

5. Classement, sauvegarde et archivage

Des feuilles de travail informatique sur Scanbac sont créées automatiquement lors de l'enregistrement du dossier. Ces feuilles sont archivées sur le logiciel.